

Les vux du Président de la République aux autorités religieuses

DISCOURS DE M. LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Vux aux autorités religieuses

Palais de l'Élysée -- Mercredi 25 janvier 2012

Monsieur le ministre d'État,
Monsieur le ministre,
Votre Éminence, Monsieur le Cardinal,
Excellences,
Monsieur le Grand Rabbin,
Monsieur le Président du Consistoire Israélite de France,
Monsieur le Pasteur, Président de la Fédération protestante de France,
Monsieur le Président du Conseil français du Culte musulman,
Monsieur le Recteur de la Mosquée de Paris,
Monsieur le Président de l'Union Bouddhiste de France,
Messieurs les représentants, en France, des églises d'Orient

Votre présence, aujourd'hui, à l'Élysée est, pour nous tous, un véritable réconfort. Non pas simplement un réconfort personnel qu'il ne m'appartiendrait pas de confier, ici, mais un réconfort pour le président de la République que je suis, et pour la République que j'incarne.

Oui, il est réconfortant de voir réunis, sous un même toit et dans une même assemblée, les représentants de tous les cultes qui se pratiquent en France.

Oui, il est réconfortant d'entrer dans cette salle et d'entendre dialoguer des hommes qui ne pratiquent pas le même culte, qui ne puisent pas leur foi nécessairement aux mêmes sources, mais qui ont tous en commun de croire et de prier.

Le calme et la sérénité qui règnent dans cette assemblée montrent que la République a permis de construire les conditions d'une coexistence pacifique, harmonieuse, amicale entre les religions sans être, pour autant, jamais intervenue dans le débat religieux lui-même.

Il est loin, en effet, le temps où rois et empereurs convoquaient conciles ou consistoires pour sommer les autorités religieuses de se mettre d'accord sur des articles de foi qui enflammaient les esprits.

Non seulement la République se défend d'intervenir dans le domaine religieux, mais la République sera toujours prête à défendre ceux qui seraient agressés ou menacés parce qu'ils croient, parce qu'ils prient ou parce qu'ils témoignent publiquement de leur foi.

De même, la République s'interposerait immédiatement si des croyants venaient à s'affronter.



Non seulement la République s'interposerait, mais elle serait implacable à l'encontre de tous ceux qui tenteraient, ne serait-ce qu'une seule fois, de rallumer sur le territoire de la République le brasier de la haine religieuse.

Cette haine ravageuse fut à plusieurs reprises au bord d'emporter la France, que les choses soient claires, elle ne le fera plus.

J'ai pu constater au mois d'octobre dernier, en visitant le Musée du Désert, que je voulais visiter depuis fort longtemps M. le Président, dans le Gard et qui est bouleversant d'ailleurs, ce musée montre ce que cette haine de la foi de l'autre peut produire. J'ai vu les marques que ces violences faites aux consciences laissent sur la mémoire collective d'un peuple et jusque dans la physionomie d'un paysage. En France, cette haine est morte et la République ne la laissera jamais renaître.

Je l'ai dit à maintes reprises: la liberté de conscience est peut-être le bien le plus précieux que garantissent nos lois républicaines.

Chaque agression contre un lieu de culte, chaque profanation d'un cimetière, doivent être considérées comme une atteinte à la liberté de conscience car chaque agression, chaque profanation, chaque insulte ne sont rien d'autre qu'une menace directe adressée à une communauté de croyants.

La République doit assurer à chaque citoyen le droit -- c'est un droit - de pratiquer le culte de son choix.

Chacun doit pouvoir pratiquer dans la dignité et c'est la raison pour laquelle, avec Claude GUEANT nous avons souhaité qu'il soit mis un terme aux prières de rue et que les musulmans puissent accomplir leur devoir religieux dans des conditions convenables. La prière n'offense personne, la prière n'agresse pas, la prière n'insulte pas mais c'est offenser ceux qui prient que de les faire prier dehors, au beau milieu de la voie publique !

Chacun doit pouvoir pratiquer le culte de son choix.

A ce propos, je me félicite que les agressions contre les symboles religieux aient été quasiment contenus en 2011 même si je reste préoccupé par leur nombre et par ce qu'elles révèlent de bêtise, de haine de l'autre et donc de dégoût de soi chez ceux qui commettent de tels actes.

Les cimetières chrétiens et les petites chapelles isolées de nos campagnes sont l'objet d'agressions revendiquées par des « satanistes », l'imbécillité qui se cache derrière ce genre d'inscriptions permet de penser que ces gens ne savent évidemment pas de quoi ils parlent. Monsieur le Cardinal, cher André VINGT-TROIS, si vous m'en donniez l'autorisation, je dirais même qu'ils ne savent pas ce qu'ils font. Ce qui est la caractéristique de l'imbécillité profonde.

Ces profanations sont inacceptables.

Les cimetières juifs, les cimetières musulmans sont, eux, victimes d'actes authentiquement racistes et authentiquement xénophobes. Chacune de ces profanations est indigne mais j'ai été tout particulièrement scandalisé qu'au cimetière de Carcassonne, on ose profaner les tombes de soldats musulmans morts pour la France, sur les champs de bataille de la Grande Guerre. On a osé inscrire des injures raciales et des slogans nazis sur la tombe de soldats qui ont donné leur vie pour notre pays ! C'est inacceptable. Ceux qui ont fait ça doivent être attrapés et châtiés.

Monsieur le Recteur de la Grande Mosquée de Paris, Monsieur le Président du Conseil français du Culte Musulman, sachez-le bien, ceux qui ont insulté vos morts ont insulté l'armée française, ils ont donc insulté la France, oui la France



tout entière. Profaner la tombe d'un spahi algérien ou d'un tirailleur marocain tombé sur la Marne, en Artois ou à Verdun, c'est exactement comme profaner la tombe du soldat inconnu. C'est une insulte au souvenir de cette immense armée des morts auquel nous devons la liberté d'être français. Cette insulte ne restera pas sans réponse.

A Lille, c'est une synagogue qui a été la cible à de multiples reprises de dégradations. J'ai bien dit une synagogue, comme si ces lieux de cultes sacrés pour les juifs ne devaient pas l'être pour nous tous. Ces lieux sont sacrés pour les juifs parce que c'est là que se célèbre l'Alliance à travers la lecture de la Torah, mais depuis la Nuit de Cristal ces lieux -- je veux dire les synagogues- devraient être sacrés pour tous ceux qui ne peuvent pas voir une synagogue profanée sans frémir. Souvenons-nous que cette nuit-là, les flammes qui s'échappaient des synagogues incendiées annonçaient celles plus terrifiantes encore de l'Holocauste. Monsieur le Grand Rabbin, Monsieur le Président du Consistoire, chaque insulte badigeonnée sur l'une de vos synagogues est pour chaque juif comme le retour des menaces du passé et pour chacun de nous, une insulte à la mémoire de la Shoah.

C'est insupportable, c'est impardonnable.

Alors, je le sais, l'insulte est parfois plus insidieuse et ne tombe pas sous le coup de la Loi. Il lui arrive, en effet, de prendre une forme plus mondaine, ce qui ne la rend pas pour autant plus subtile.

La liberté d'expression n'exclut pas le respect de l'autre, de son intimité, de sa conscience. Je dirais d'ailleurs à l'inverse que l'irrespect n'induit pas forcément le talent.

Et que l'on ne vienne pas invoquer Voltaire pour tout justifier. Voltaire n'avait pas simplement du talent, il avait du génie et en plus du courage, ce qui le place bien évidemment à des hauteurs hors d'atteintes pour chacun.

L'ironie, même grinçante, n'est pas l'insulte, c'est d'ailleurs ce qui la protège de la vulgarité et la tient éloignée de la haine. Sachons faire les différences.

Cette année, le Christianisme semble avoir été une cible. Je vous suis donc très reconnaissant, Monsieur le Cardinal, de la retenue avec laquelle vous avez réagi. En ouvrant, à deux battants, les portes de votre Cathédrale là où certains auraient tant aimé en découdre, vous avez démontré que les catholiques français ne vivaient pas dans un camp retranché et qu'à la provocation, ils savaient répondre par la communion.

Cette reconnaissance pour votre retenue et votre modération, permettez-moi, Eminence, de l'élargir à tous ceux qui sont présents aujourd'hui à vos côtés. Notre pays traverse de graves difficultés, il est confronté à une crise économique et à des difficultés sociales qui peuvent à tout moment alimenter les pires réflexes communautaires ou identitaires dont les religions que vous représentez se trouveraient immédiatement prises en otages. Nous l'avons vu avec l'affaire du voile intégral quand une infime minorité a tenté d'identifier avec le message de l'Islam une coutume récente, incompatible avec les valeurs de notre pays, avec la conception que nous nous faisons -- et c'est bien notre droit ! -- de la dignité de la femme. Une coutume qui, de l'avis de tous les théologiens, n'a rien d'un dogme. Ni la République, ni les musulmans de France ne sont tombés dans le piège grossier qui leur était tendu par une poignée d'extrémistes, nous devons nous en féliciter.

Aussi, je veux dire combien j'apprécie la façon dont chacun de vous tient en respect la provocation sous quelque forme que ce soit et d'où qu'elle vienne.

Je veux vous dire combien j'apprécie ce dialogue interreligieux que vous avez su construire et qui vous fait honneur.



Ce dialogue permanent entre vous sous la protection muette de la République, c'est peut-être la plus belle expression de cette laïcité à laquelle nous sommes tous attachés.

Ce dialogue interreligieux porte un autre nom, au fond, tolérance.

A cet égard, permettez-moi de saluer l'initiative du CRIF et de la Grande Mosquée de Paris qui a permis de réunir le 17 janvier dernier, dans la salle d'apparat de la Grande Mosquée, une cinquantaine de représentants des communautés juive et musulmane pour préparer un programme de dialogue et d'échanges à partir de « commissions thématiques ».

Je veux aussi saluer le très beau projet conçu de travailler à la construction d'un Mémorial au Cardinal LUSTIGER en Israël. L'image est forte, l'image est belle.

Si, en cette nouvelle année j'ai un vu à formuler, c'est que ce dialogue que vous nouez les uns avec les autres, vous ne le limitiez pas aux seuls échanges cuméniques mais que vous ne cessiez de l'entretenir avec la société tout entière. Vous savez que c'est un sujet qui me passionne depuis bien longtemps.

Cette richesse spirituelle qui vous anime, cette profondeur de pensée que vous incarnez, ces valeurs que vous portez ont vocation à s'adresser à ceux qui ne franchissent jamais les portes de vos églises, de vos mosquées, de vos synagogues ou de vos temples.

Notre société est en proie à une crise qui n'est pas simplement une crise économique, qui est une crise morale, qui est une crise du matérialisme.

Aucune société ne peut se contenter de vivre de consommation et de distraction sans courir le risque de la perte de sens.

L'année qui s'annonce sera une année d'intense débat. Je ne peux que vous inviter, comme l'a fait récemment la Conférence des évêques de France, non pas à descendre dans l'arène politique mais à faire entendre votre voix dans le débat public.

Dites à la société ce que vous avez à lui dire, elle peut l'entendre. Le titre de votre dernier ouvrage, Eminence, que j'ai lu, Quelle société voulons-nous ? ouvre d'ailleurs ce débat d'une façon parfaitement à propos.

La France est comme chacun le sait, une République laïque et sociale, ce principe est d'ailleurs inscrit noir sur blanc dans notre Constitution. Certains seraient bien inspirés de relire de temps en temps le texte de notre Loi fondamentale, revenir au texte, cela leur éviterait de se donner la peine de chercher à y faire inscrire ce qu'elle contient déjà ! Sauf à vouloir mettre un terme au statut particulier de l'Alsace et de la Moselle hérité d'une histoire par ailleurs bien douloureuse.

Pourquoi revenir sur un consensus politique vieux de près d'un siècle ? Pourquoi prendre le risque de raviver une querelle religieuse qui a divisé les Français pendant des décennies jusqu'à menacer la République elle-même ? Notre pays a besoin, plus que jamais, d'unité et de rassemblement.

Je refuse toute vision intégriste de la laïcité, d'ailleurs je refuse tous les intégristes, donc l'intégrisme de la laïcité qui consisterait à exclure de la sphère publique toute référence culturelle ou intellectuelle à la religion.

Une société laïque, c'est une société qui a décidé de séparer les églises de l'Etat pour que d'un côté, l'État n'ait pas à rendre compte de ses choix aux églises et pour que de l'autre les églises ne dépendent pas de l'Etat pour vivre et s'organiser. Voilà la laïcité, la République laïque.



Cela ne veut pas dire que les églises, dans la mesure où elles respectent la Loi, sont interdites de parole et cela ne veut pas dire que votre parole ne doit pas dépasser l'enceinte de vos lieux de culte, singulière conception de la démocratie. Chacun aurait donc droit à la parole sauf vous.

Il va sans dire qu'aucun appel à la haine ou à l'humiliation ne relève du message religieux. Si certains le pensent, le croient ou le professent, ils doivent savoir qu'ils trouveront face à eux l'État, la justice et la force protectrice de la loi. Je ne laisserai personne instrumentaliser la religion pour saper les fondements de notre société et de notre contrat social et je sais que je vous trouverai toujours à mes côtés dans ce combat.

La transcendance que vous servez dans vos vies et dans vos sacerdoces n'a rien à voir avec la haine, n'a rien à voir avec le rejet de l'autre, c'est même tout le contraire.

C'est pour cette raison que j'ai la conviction que ce que vous avez à dire de la vie, de l'amour, de l'argent, de la science, de la mort intéresse tous ceux qui, croyants ou non-croyants, cherchent à donner du sens à leur vie et à leur action.

Ainsi, comment imaginer qu'avec la profonde expérience des sentiments humains qui est la vôtre, ce que vous pensez de la famille ne puisse pas parler à la société toute entière.

Il y aurait une étrange schizophrénie pour la France à sauvegarder avec autant de passion son patrimoine religieux et à considérer, dans le même temps, que les religions n'ont plus rien à lui dire, plus rien à lui apporter, plus rien à lui transmettre.

Nous avons fait un effort considérable pour sauver un patrimoine religieux qui est le patrimoine de tous les Français. Ainsi plus de quarante-quatre cathédrales, qui sont la propriété de l'État, ont pu bénéficier de travaux de restauration qu'elles attendaient depuis trop longtemps et ce malgré la crise.

Alors certes, le poids de l'Histoire donne un avantage à l'Église Catholique et plus généralement aux anciennes religions concordataires. Mais je tiens à signaler qu'à Mayotte, la Mosquée de CHINGOUNI, qui date du milieu du XIX^{ème} siècle, a elle aussi bénéficié de mesures de protection et que le ministère de la Culture a autorisé, à Paris, des travaux à la Grande Mosquée qui permettent d'adapter ce monument classé à la pratique quotidienne du culte.

Quant au passionnant chantier de fouille d'Ennezat, dans le Puy de Dôme, il est en train de mettre au jour la plus grande nécropole médiévale juive d'Europe occidentale, prouvant ainsi une nouvelle fois, l'ancienneté des racines juives de la France que j'avais tenu à saluer l'an passé au dîner du CRIF.

Personne, à ma connaissance ne conteste que les grandes religions aient participé à la construction de nos identités culturelles, qu'elles soient individuelles ou collectives, alors pourquoi se priveraient-elles d'alimenter aujourd'hui les grands débats qui animent nos sociétés ?

Aucune religion n'imposera jamais en France ses dogmes et ses préceptes à ceux qui souhaitent s'en extraire. Mais rien ne peut interdire à l'idée de transcendance de s'inviter dans notre société.

Cette concorde et cette harmonie, qui président en France aux relations entre les différents courants religieux qui irriguent le corps social, sont une formidable garantie de paix.

Cette garantie est malheureusement loin d'être assurée partout dans le monde.



Je ne terminerai pas là, je sais que l'élan de liberté qui souffle sur les pays arabes emportant les uns après les autres, des régimes qui n'étaient pas à l'écoute de leurs peuples, inquiètent tous ceux qui sont attachés au pluralisme, à la diversité culturelle et religieuse et tout simplement à la liberté.

Il y a aujourd'hui parmi nous des représentants des communautés chrétiennes d'Orient. Je sais leur préoccupation, je connais leur angoisse pour leurs frères vivant en Irak, en Égypte et bien sûr en Syrie. L'année dernière j'avais, ici même dit l'indignation de la France devant les attentats meurtriers d'Alexandrie et de Bagdad qui avaient pris pour cibles des églises et des fidèles en prière à des dates bien choisies dans le calendrier liturgique chrétien pour leur haute valeur symbolique.

Derrière ces victimes, ce sont des fidèles c'est une religion, le christianisme, qui ont été visés ; c'est un principe, celui du respect des minorités, qu'on veut abattre.

Depuis de nombreuses années certains groupes extrémistes cherchent à effacer du Proche et du Moyen-Orient une présence chrétienne pourtant aussi ancienne que le christianisme lui-même.

On n'efface pas l'Histoire avec le sang des innocents.

Les chrétiens font partie de l'Histoire de l'Orient, il ne peut être question de les arracher à cette terre.

Au-delà, c'est encore au Nigeria que nous avons eu récemment à déplorer des actes de violence inacceptable.

La vigilance du Ministre d'État Alain JUPPÉ est constante et cette vigilance de notre diplomatie ne se limitera pas au nécessaire respect des droits des minorités religieuses. Car ces droits sont partie intégrante d'un système démocratique : les « printemps arabes » tiendront leurs promesses si les minorités -- toutes les libertés, toutes les minorités -- sont respectées. La victoire de la liberté sur les régimes autocratiques en place auparavant sera gâchée si le groupe le plus nombreux tente d'écraser les autres sur les plans politique, idéologique et religieux.

Ces pays ont besoin de toutes leurs forces pour faire face aux immenses défis qui les attendent. Et ce ne serait pas en s'épuisant dans des combats intérieurs qu'ils pourraient les relever.

Aussi, en ce début d'année c'est plein d'espérance pour vous et les fidèles auxquels vous consacrez vos vies que je veux vous adresser mes vœux les plus sincères et les plus chaleureux.

Un de mes prédécesseurs, François MITTERRAND déclara dans ses derniers vœux aux Français et alors que l'homme, François MITTERRAND, touchait au terme de sa vie, il déclara « je crois aux forces de l'Esprit ».

Pour ma part, j'ai la profonde conviction que cette force que vous mettez dans vos vies au service de l'Esprit, la France en a besoin.

Je vous remercie.

